TONEX CAB

MANUEL DE l’UTILISTATEUR

IK MULTIMEDIA

Table des matières

Table des matières 1

1 - Aperçu 2

2 - Caractéristiques 3

2.1 - Dimensions et poids 3

3 - Panneau supérieur 4

4 - Panneau arrière 5

5 - Utilisation 6

5.1 - Utilisation des presets 6

5.2 - Indicateur de niveau 6

5.3 - Import d'IRs personnalisées 6

6 - Sortie 7

7 - Configuration MIDI 8

8 - Logiciel TONEX CAB 9

8.1 - Installation 9

8.2 - Édition de preset, chargement IRs et sauvegarde 9

8.2.1 - Sélection de preset 9

8.2.2 - Édition de preset 10

8.2.3 - Chargement d'une réponse impulsionnelle 11

8.2.4 - Sauvegarde de preset 13

8.3 - Configuration 14

8.3.1 - Bibliothèque 15

8.3.2 - Firmware 16

8.3.3 - MIDI 17

8.3.4 - Info 17

Maintenance 20

License d'utilisation 21

1 - Aperçu

TONEX CAB est un haut-parleur guitare actif FRFR (full range-flat response / pleine gamme - réponse plate) haute performance offrant une puissance de 350 W RMS et donnant à votre TONEX, ou à tout autre modélisateur, le son, le ressenti et le punch que vous ne pouvez obtenir qu'à partir d'un baffle guitare traditionnel.

Il est équipé d'un haut-parleur BF 12" haute performance et d'un driver compression HF 1" à dispersion uniforme.

TONEX CAB est équipé de pieds latéraux rabattables permettant de l'incliner vers l'arrière pour une orientation correcte et une projection optimale du son en fonction de l'utilisation.

Parmi les autres caractéristiques, citons les réglages efficaces des fréquences basses, médiums et aiguës pour un équilibre sonore optimal d'un concert à l'autre et une adaptation parfaite à tous les espaces et à tous les lieux. De plus, le contrôle innovant AMP TONE vous permet de composer votre son, allant du punch traditionnel de type "ampli dans la pièce" à une réponse équilibrée derrière le plan de travail du studio. Il inclut également une sortie XLR pour le couplage, l'empilage de CABs ou l'alimentation directe en régie, une entrée AUX, une entrée/sortie MIDI, un port USB et un interrupteur de déconnexion de boucle de masse (GND).



2 - Caractéristiques

- Enceinte 2 voies amplifiée de 350 W RMS / 700 W Peak
- Haut-parleur basse fréquence Celestion 12" spécialement conçu pour les applications guitare haute puissance.
- Driver haute fréquence 1" haute performance à directivité contrôlée.
- Conception DSP à très faible latence pour une réponse et une expérience musicale optimales.
- Réponse en fréquence de 50 Hz à 20 kHz.
- Réponse spécialement adaptée pour une reproduction fidèle des Tone Models d'amplificateurs réels.
- Commandes BASS, MID et TREBLE musicalement optimisées pour une adaptation parfaite à tous les espaces et salles de concert.
- Commande AMP TONE exclusive pour une expérience proche de celle d'un véritable ampli.
- 8 presets (préréglages) rappelables pour tous les paramètres, également contrôlables via changements de programme MIDI.
- Chargeur IR intégré pour import d'IR personnalisés.
- Entrée/sortie MIDI pour un contrôle maximal sur scène.
- Entrée et volume AUX IN dédiés pour s'entraîner et doubler le caisson en tant que moniteur d'appoint.
- DIRECT OUT avec switch PRE/POST destinée à connecter le caisson à un amplificateur ou empiler plusieurs caissons pour une puissance maximale.
- Inclinable grâce aux pieds intégrés.
- Inclut TONEX pour Mac/PC SE et le logiciel AmpliTube 5 SE
- Conçu à Modène, Italie

2.1 - Dimensions et poids

- **Dimensions :** 546 x 432 x 230 mm – 21.49” x 17.00” x 9.05”
- **Poids** : 15 Kg – 33 lbs

3 - Panneau supérieur

1. **LED** : indique si le cabinet est allumé.
2. **Aux Level** : ajuste le volume du signal auxiliaire entrant.
3. **Bass** : ajuste le volume de basses fréquences à l'aide d'un shelf (plateau) EQ.
4. **Mid** : ajuste le volume de fréquences médiums à l'aide d'un bell (cloche) EQ.
5. **Treble** : ajuste le volume de hautes fréquences à l'aide d'un shelf EQ.
6. **Amp Tone** : augmente le réalisme du son guitare modélisé pour que le baffle réagisse comme un baffle guitare classique.
7. **Preset** : encodeur de presets.
8. **Volume** : ajuste le volume de la sortie principale.
9. **Switch** : allume / éteint le cabinet.
10. **8 Preset LEDs** : indique le preset actif et affiche l'indicateur de niveau.



4 - Panneau arrière

1. **POWER AC** : embase secteur
2. **USB** : pour transférer des IRs et effectuer des mises à jour firmware.
3. **INPUT** : entrée ligne pour modélisateurs et préamplis analogiques.
4. **AUX IN** : pour connecter une entrée auxiliaire afin d'utiliser le cabinet comme moniteur ou pour lire des morceaux.
5. **MIDI IN/OUT** : pour changer de preset en utilisant des signaux midi.
6. **PRE/POST SWITCH** : détermine si la sortie XLR prend le signal directement de l'entrée sans traitement (PRE) ou après le traitement du cabinet (POST).
7. **GROUND LIFT** : pour éliminer les ronflements et bruits de boucle de terre / masse.
8. **OUTPUT :** peut être utilisée pour empiler plusieurs enceintes ou pour connecter l'enceinte à un système de sonorisation.



5 - Utilisation



5.1 - Utilisation des presets

Tournez l'encodeur de presets pour naviguer parmi les 8 presets.

Maintenez l'encodeur de presets enfoncé pour sauvegarder le preset en cours.

Pour enregistrer une combinaison de paramètres dans un preset :

1. Maintenez l'encodeur de presets (2s) : sa LED commence à clignoter.
2. Tournez l'encodeur de presets pour choisir l'emplacement dans lequel vous souhaitez enregistrer le preset.
3. Appuyez sur l'encodeur de presets pour enregistrer le preset actuel dans l'emplacement sélectionné.
4. La LED du preset devient **verte** pour confirmer l'état de sauvegarde.

Chaque preset est sauvegardé avec ses réglages BASS, MID, TREBLE, AMP TONE et IR.

Lors de l'édition de l'un des 4 boutons, les 8 LEDs indiquent la valeur stockée comme référence en **vert** et la valeur changeante en **ambre**.

5.2 - Indicateur de niveau

Appuyez sur l'encodeur de preset pour faire basculer l'affichage des 8 LEDs entre l'affichage du preset sélectionné (par défaut) ou l'indicateur de niveau de sortie.



Le signal est considéré comme idéal lorsqu'il se situe entre le **vert** et le **jaune**.
Le voyant **ambre** indique un signal considéré comme trop élevé pour le DSP.
La LED **rouge** indique un signal écrêté.

5.3 - Import d’IRs personnalisées

En connectant le cabinet à votre ordinateur à l'aide d’un câble USB , vous pouvez utiliser Logiciel TONEX CAB pour transférer des IRs (Impulse Responses / réponses impulsionnelles) personnalisées vers l'un des 8 emplacements de preset disponibles dans le cabinet.

Lorsqu'un preset contient une IR personnalisée, sa LED devient **bleue**.

Pour bypasser une IR chargée, maintenez l'encodeur de préréglage (5s), la LED du préréglage s'assombrit.

Lorsque vous utilisez le cabinet avec une IR personnalisée, n'oubliez pas de désactiver la section cabinet dans votre modélisateur afin d'éviter tout filtrage double cab non désiré.

6 - Sortie

La sortie du panneau arrière peut envoyer le signal avec ou sans le traitement des paramètres du panneau supérieur.

Lorsqu'il est réglé sur PRE, le signal entrant est envoyé directement à la sortie. Ceci est utile pour envoyer le signal de votre modélisateur directement à la sonorisation sans avoir besoin d'une boîte de direct (DI Box).

Lorsqu'il est réglé sur POST, le signal entrant est traité par les paramètres du panneau supérieur et envoyé à la sortie. Cela permet d'empiler plusieurs enceintes et de n'avoir que la première qui contrôle les commandes.

7 - Configuration MIDI

Chaque préréglage de TONEX CAB peut être rappelé via MIDI Program Changes (changements de programme MIDI).

- **PC00**: active le preset 01
- **PC01**: active le preset 02
- **PC02**: active le preset 03
- **PC03**: active le preset 04
- **PC04**: active le preset 05
- **PC05**: active le preset 06
- **PC06**: active le preset 07
- **PC07**: active le preset 08

L'enceinte envoie automatiquement au port de sortie MIDI (MIDI out) tout signal MIDI entrant. Il ne génère aucun signal MIDI lui-même.

8 - Logiciel TONEX CAB

Le logiciel TONEX CAB vous permet de modifier n'importe quel preset et d'affecter des IRs personnalisées à l'un des 8 emplacements disponibles sur l'appareil.



De plus amples informations seront bientôt disponibles.

8.1 - Installation

Le logiciel TONEX CAB est disponible à travers le IK Product Manager.
Sous l'onglet matériel, faites défiler vers le bas jusqu'à ce que vous voyiez le TONEX CAB.
Une fois que vous avez trouvé le TONEX CAB, appuyez sur la section des logiciels et sur le bouton de téléchargement du logiciel TONEX CAB.

8.2 - Édition de preset, chargement IRs et sauvegarde

8.2.1 - Sélection de preset

Appuyez sur l'un des 8 boutons de preset pour charger le préréglage correspondant.



8.2.2 - Édition de preset

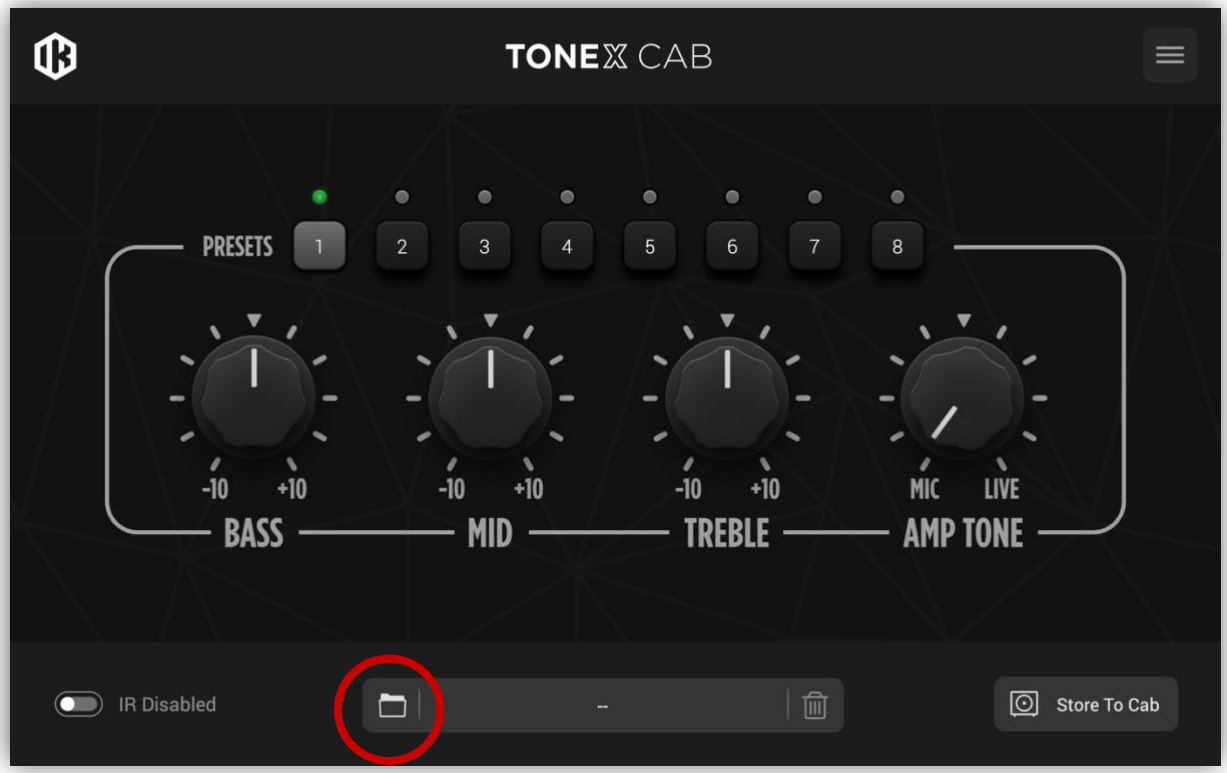
Tournez les paramètres BASS, MID, TREBLE et AMP TONE pour éditer le préréglage sélectionné.

Cela correspond 1:1 à l'édition du préréglage sur le TONEX Cab lui-même.

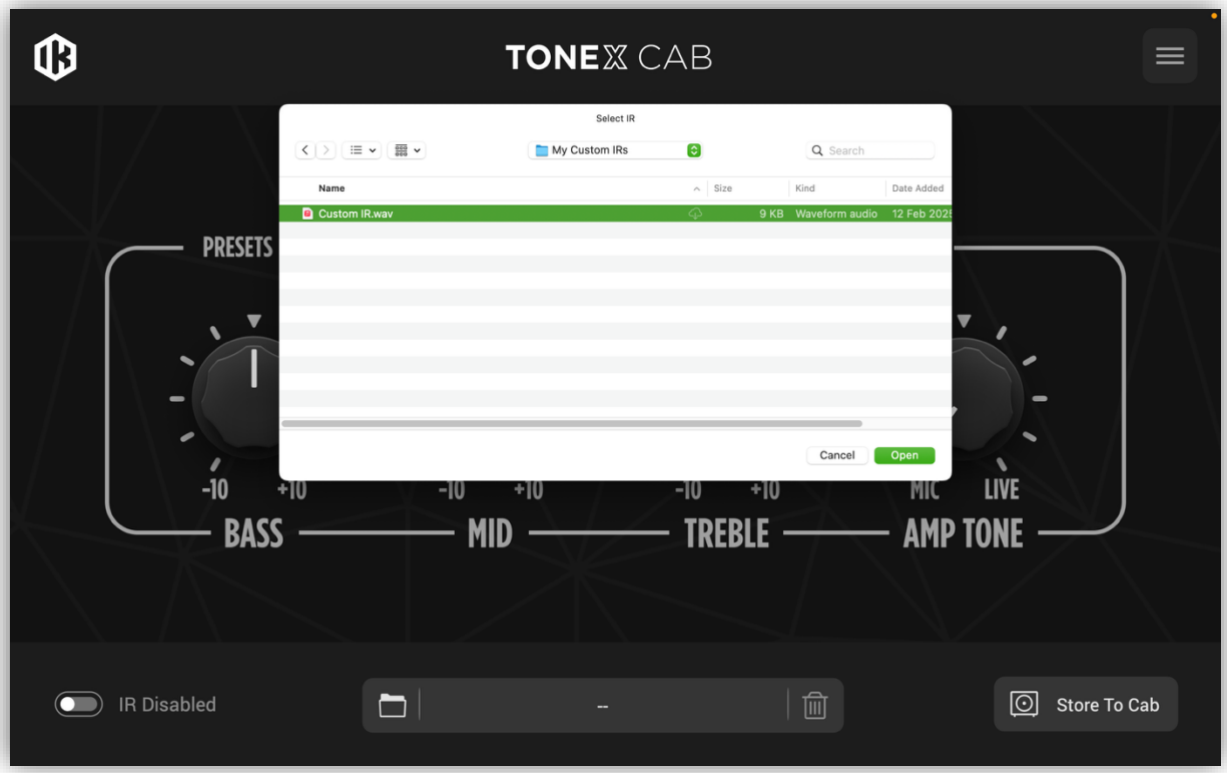


8.2.3 - Chargement d’une réponse impulsionnelle

Appuyez sur l'icône de dossier en bas pour charger une IR personnalisée à l'intérieur du préréglage actuel.



Sélectionnez ensuite le fichier que vous souhaitez charger dans le préréglage actuel.

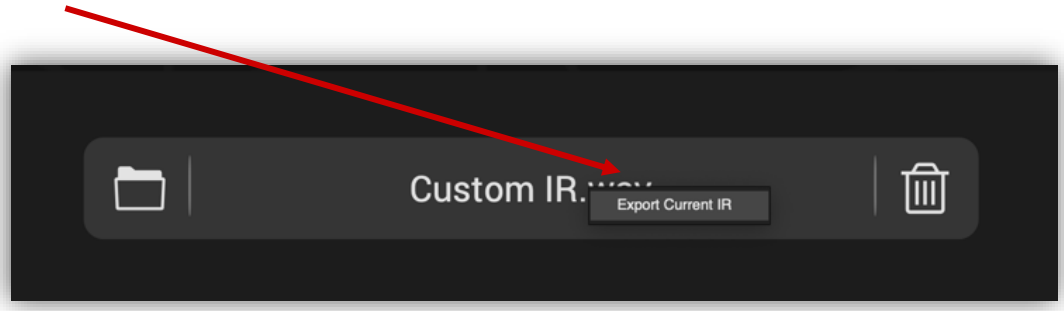


Une fois que l'IR est chargée, elle est automatiquement activée et sa LED prédéfinie s'allume en **bleu**.



Utilisez le sélecteur IR activé pour bypasser l'IR ou l'icône de la corbeille pour l'effacer.

En cliquant avec le bouton droit de la souris sur le nom de l'IR personnalisée en bas, vous pouvez exporter cette IR vers votre ordinateur.



8.2.4 - Sauvegarde de preset

Lorsque l'édition est terminée, appuyez sur le bouton Store To Cab pour enregistrer la configuration actuelle dans l'un des 8 emplacements prédéfinis.

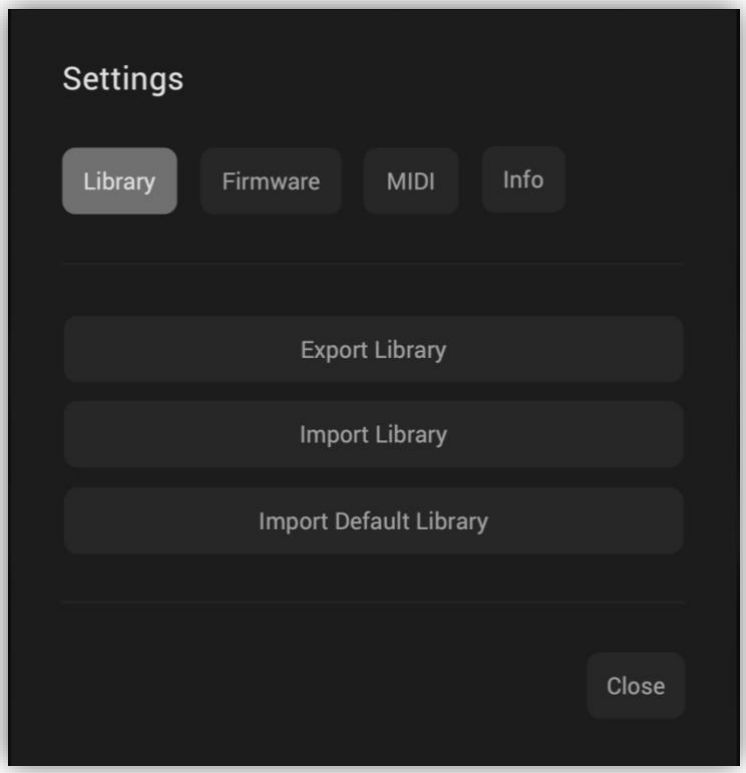


8.3 - Configuration

Appuyez sur le bouton de configuration pour accéder aux réglages du TONEX Cab.

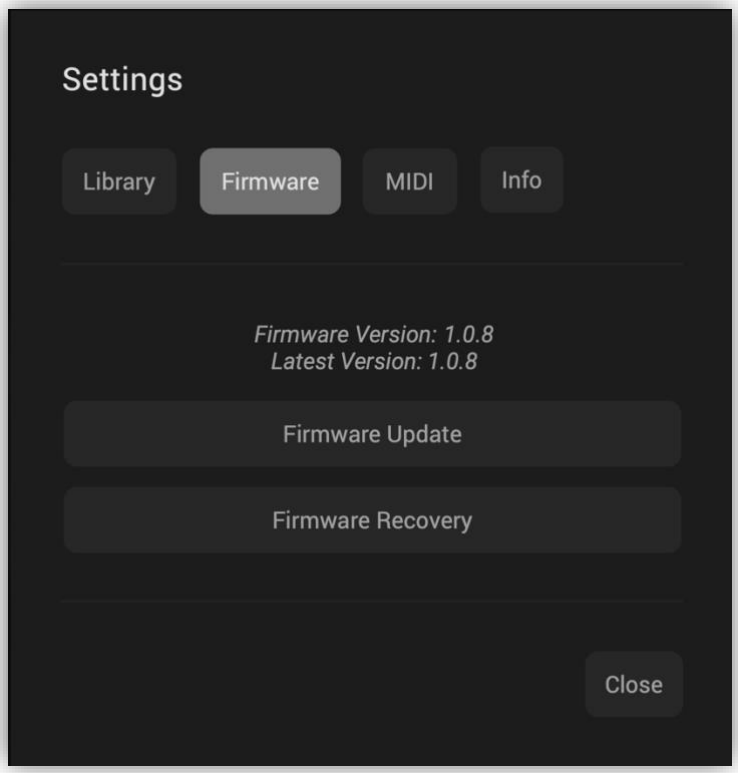


8.3.1 - Bibliothèque



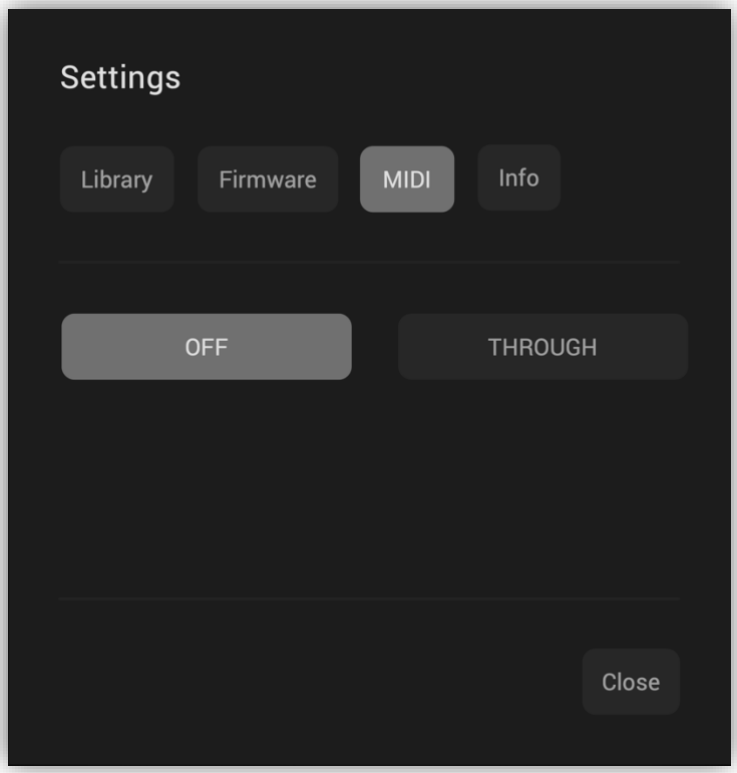
- **Export library** : exporte la bibliothèque de presets actuelle dans un fichier unique pour la sauvegarder et la transférer facilement.
- **Import library** : importe une bibliothèque de presets, précédemment exportée.
- **Import default library** : importation de la bibliothèque usine par défaut.

8.3.2 - Firmware



- **Firmware info :** affiche le dernier firmware disponible et le firmware actuellement présent sur le cabinet.
- **Firmware Update** (mise à jour du micrologiciel) : exécute le processus de mise à jour du firmware du cabinet.
  Si votre cabinet est déjà à jour, évitez de forcer d'autres mises à jour du micrologiciel.
- **Firmware Recovery** : exécute la récupération du firmware pour restaurer le firmware endommagé par des câbles défectueux ou des coupures de courant lors de la mise à jour du firmware.
  N'exécutez le processus de récupération que si notre équipe d'assistance vous le demande.

8.3.3 - MIDI



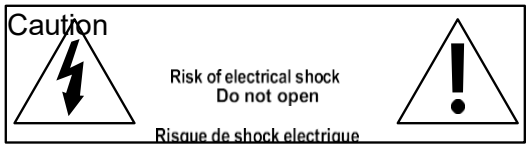
- **OFF** : désactive le port de sortie MIDI de l'appareil.
- **THROUGH** : active le MIDI THROUGH (envoie les messages MIDI entrants au port de sortie MIDI).

8.3.4 - Info

Affiche les informations sur la version actuelle du logiciel TONEX CAB.

Consignes de sécurité

Veuillez lire les consignes de sécurité suivantes avant d'installer votre système. Conservez ces instructions pour pouvoir les consulter ultérieurement. Tenez compte des avertissements et suivez les instructions.

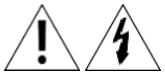




Le symbole de l'éclair avec une flèche, dans un triangle équilatéral, est destiné à alerter l'utilisateur de la présence d'une « tension dangereuse » non isolée à l'intérieur du produit qui peut être d'une magnitude suffisante pour constituer un risque d'électrocution pour les personnes.



Le point d'exclamation dans un triangle équilatéral a pour but d'alerter l'utilisateur sur la présence d'importantes instructions d'utilisation et de maintenance (entretien) dans la documentation accompagnant l'appareil.

1. 
ATTENTION : le cordon d'alimentation est utilisé comme dispositif de déconnexion principal, assurez-vous que la prise de courant est située/installée à proximité de l'équipement et qu'elle est facilement accessible.

2. 
Pour réduire les risques d'incendie ou d'électrocution, n'exposez pas ce haut-parleur à la pluie ou à l'humidité.

3. 
Aucune source de flamme nue, telle qu'une bougie allumée, ne doit être placée sur le haut-parleur.

4. 
Pour réduire les risques d'incendie ou d'électrocution, n'ouvrez pas ce haut-parleur, qui ne contient aucune pièce réparable par l'utilisateur.

5. 
Ne jamais remplacer un fusible par une valeur ou un type autre que ceux spécifiés. Ne jamais court-circuiter un fusible.

6. 
N'utilisez pas ce haut-parleur à proximité de l'eau. N'utilisez jamais ce haut-parleur dans un environnement humide.

7. 
Nettoyer uniquement avec un chiffon sec.

8. 
Ne pas obstruer les ouvertures de ventilation. Installer conformément aux instructions du fabricant.

9. 
N'installez pas l'appareil à proximité d'une source de chaleur telle qu'un radiateur, une bouche d'air chaud, une cuisinière ou tout autre appareil (y compris les amplificateurs) produisant de la chaleur.

10. 
Ne pas aller à l'encontre de l'objectif de sécurité de la fiche polarisée ou de la fiche de mise à la terre. Une fiche polarisée possède deux lames, dont l'une est plus large que l'autre. Une fiche de mise à la terre a deux lames et une troisième broche de mise à la terre. La lame large ou la troisième broche sont prévues pour votre sécurité. Si la fiche fournie ne s'adapte pas à votre prise, consultez un électricien pour remplacer la prise obsolète.

11. 
Protégez le cordon d'alimentation contre les piétinements et les pincements, en particulier au niveau des fiches, des prises de courant et de l'endroit où il sort de l'enceinte.

12. 
N'utilisez que les accessoires spécifiés par le fabricant.

13. 
Débranchez ce haut-parleur en cas d'orage ou lorsqu'il n'est pas utilisé pendant une longue période.

14. 
Gardez toujours les appareils électriques hors de portée des enfants.

15. 
N'utilisez qu'un chariot, un support, un trépied, une console ou une table spécifiés par le fabricant ou vendus avec l'appareil. En cas d'utilisation d'un chariot, il convient d'être prudent lors du déplacement de l'ensemble chariot/appareil afin d'éviter les blessures dues au basculement.

16. 
Confiez toutes les réparations à un personnel qualifié. Une réparation est nécessaire lorsque le haut-parleur a été endommagé de quelque manière que ce soit, par exemple lorsque le cordon d'alimentation ou la fiche est endommagé, lorsqu'un liquide a été renversé ou que des objets sont tombés dans le haut-parleur, lorsque le haut-parleur a été exposé à la pluie ou à l'humidité, lorsqu'il ne fonctionne pas normalement ou lorsqu'il est tombé.

17. 
N'exposez pas ce haut-parleur à des gouttes ou à des éclaboussures et veillez à ce qu'aucun objet rempli de liquide, tel qu'un vase, ne soit placé sur le haut-parleur.

18. 
Pour déconnecter complètement l'enceinte du secteur, débranchez la fiche du cordon d'alimentation de la prise CA. La fiche du cordon d'alimentation doit rester facilement accessible.

19. 
Le haut-parleur doit être connecté à une prise de courant avec une connexion de mise à la terre.

20. 
Vérifiez si la tension spécifiée correspond à la tension de l'alimentation électrique que vous utilisez. Si ce n'est pas le cas, ne pas connecter les haut-parleurs à une source d'alimentation ! Veuillez contacter votre revendeur local ou votre distributeur national.

21. 
N'utilisez jamais de produits chimiques inflammables ou combustibles pour nettoyer les composants audio

22. 
N'exposez jamais ce haut-parleur à des températures extrêmement élevées ou basses. Ne jamais utiliser ce produit dans une atmosphère explosive. Le panneau arrière peut devenir trop chaud au toucher, laissez suffisamment d'espace pour une bonne ventilation.

23. 
Assurez-vous que l'air circule librement derrière l'enceinte pour maintenir un refroidissement suffisant en gardant une distance d'au moins 10 centimètres (4") par rapport au mur.

24. 
Mettez toujours l'ensemble du système hors tension avant de connecter / déconnecter des câbles ou nettoyer un composant.

25. 
Utilisez toujours des câbles entièrement vérifiés. Des câbles défectueux peuvent endommager vos enceintes. Ils sont une source fréquente de bruits, de bourdonnements, de grésillements, etc.

26. 
Évitez de toucher les membranes du haut-parleur.

27. 
Veuillez noter que les diaphragmes créent un champ magnétique. Les objets sensibles aux champs magnétiques doivent être maintenus à une distance d'au moins 0,5 m de l'enceinte.

28. 
L'appareil est capable de délivrer un niveau de pression acoustique nettement supérieur à 90 dB, susceptible de provoquer des lésions auditives permanentes.

Maintenance

1. 
   Veuillez éteindre le haut-parleur avant de le nettoyer !

2. 
   Veuillez noter que les diaphragmes créent un champ magnétique. Les objets sensibles aux champs magnétiques doivent être maintenus à une distance d'au moins 0,5 m de l'enceinte.

3. Veillez à ce qu'aucun liquide ne pénètre dans l'enceinte. Ne vaporisez aucun liquide sur l'enceinte. N'utilisez pas de chiffon mouillé pour le nettoyage.

4. 
   Ne pas utiliser de produits chimiques inflammables ou acides pour le nettoyage.

5. 
   Ne pas toucher les membranes des haut-parleurs.

6. 
   Nous recommandons d'utiliser un chiffon humide et non pelucheux pour le nettoyage. Les membranes des haut-parleurs peuvent être dépoussiérées à l'aide d'une brosse très douce.

Constructeur : IK Multimedia Production s.r.l.
Nom du modèle : TONEX CAB
Numéro du modèle : IK000193

License d’utilisation

IMPORTANT :

AVANT D'INSTALLER LE LOGICIEL, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE CONTRAT DE LICENCE POUR L'UTILISATEUR FINAL (« CONTRAT DE LICENCE POUR L'UTILISATEUR FINAL » CI-APRÈS DÉNOMMÉ UNIQUEMENT « EULA »).

L'UTILISATION DU LOGICIEL EST SUBORDONNÉE À L'ACCEPTATION PAR L'UTILISATEUR DES TERMES ET CONDITIONS, SANS EXCEPTION, DU PRÉSENT EULA.

LE PROGRAMME D'INSTALLATION DU LOGICIEL EXIGE AU PRÉALABLE L'ACCEPTATION PAR L'UTILISATEUR DES TERMES ET CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT EN SÉLECTIONNANT L'OPTION « J'ACCEPTE LE CONTRAT » L'OPTION « J'ACCEPTE L'ACCORD ».

EN INSTALLANT ET EN UTILISANT LE LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ LES TERMES ET CONDITIONS DE LA LICENCE ET DÉCLAREZ PAR LA PRÉSENTE QUE VOUS RESPECTEREZ LES CONDITIONS, OBLIGATIONS, LIMITATIONS, Y COMPRIS CELLES RELATIVES AUX TIERS, SANS AUCUNE EXCLUSION, CONTENUES DANS LE PRÉSENT RÈGLEMENT.

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES TERMES ET CONDITIONS DE CET EULA EN SELECTIONNANT L'OPTION « JE N'ACCEPTE PAS L'ACCORD », VOUS NE POUVEZ PAS UTILISER LE LOGICIEL.

LA NON-ACCEPTATION ÉQUIVAUT À L'EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION SELON LES TERMES DE CE CONTRAT.

END-USER LICENCE AGREEMENT (ACCORD DE LICENCE POUR L'UTILISATEUR FINAL) - (EULA)

Le présent Contrat de Licence Utilisateur Final (» Contrat de Licence Utilisateur Final », ci-après EULA) constitue un accord légal entre l'Utilisateur (ci-après le Licencié) et IK Multimedia Production S.r.l. - Via dell'Industria, 46 - 41122 Modena, Italy - Phone : +39 059 285496 - Fax : +39 059 2861671 - CF/PI : IT02359550361 (ci-après le Concédant/producteur), visant à l'utilisation du Logiciel (ci-après également le Produit).

IK Multimedia Production S.r.l. (Concédant/producteur) : est l'unique titulaire, sans limitation, de la propriété intellectuelle et des droits d'auteur et des droits d'exploitation qui en découlent, y compris l'exploitation économique, du logiciel. Tous les droits sont réservés exclusivement au concédant et à ses partenaires, distributeurs ou fournisseurs, qui ont été expressément autorisés à céder ces droits.

L'utilisateur (Licencié) : est la personne physique, consommateur ou professionnel ou organisation qui utilise le produit dans les conditions contenues dans le présent contrat de licence.

Le logiciel (produit) : inclut tout son contenu, y compris celui de tiers dont le concédant a obtenu une licence d'utilisation pour l'inclure dans le logiciel et donc, à titre d'exemple, mais sans s'y limiter : les informations, les programmes exécutables, les composants, les données sous forme textuelle ou numérique, les images, les films, l'audio, le(s) CD-ROM(s), les sources DVD et tout ce que le concédant a mis et mettra à la disposition de l'utilisateur, comme les mises à jour de fonctionnalités et les corrections de bogues (définies comme des mises à jour) et fournies gratuitement, si elles sont disponibles, par le concédant.

Les conditions d'utilisation de la licence sont définies dans les articles suivants et remplacent tout accord antérieur avec l'utilisateur.

Art. 1 - Objet de la licence

1. IK Multimedia Production S.r.l. (ou ses distributeurs et vendeurs autorisés) accorde à l'utilisateur une licence d'utilisation :

- Personnelle ;
- Non exclusive ;
- Non transférable (même en partie ou par le biais d'une sous-licence gratuite, sous réserve des dispositions de l'article 9 ci-dessous) ;
- Non commercialisable (ne confère pas à l'utilisateur des droits d'exploitation économique) ;
- Sans restriction territoriale (dans le monde entier)

du Produit, entraînant le droit d'installer et d'utiliser le Logiciel sur votre ordinateur ou appareil électronique numérique (ci-après également dénommés Appareils) conformément aux types de systèmes d'exploitation compatibles avec le Logiciel pour lequel vous avez acquis une licence d'utilisation, comme indiqué spécifiquement dans la documentation du manuel de l'utilisateur incluse avec le Logiciel.

2. L'utilisateur est informé et accepte que certains contenus inclus dans le produit peuvent appartenir à des tiers et être protégés par des droits d'auteur ou d'autres droits de propriété intellectuelle de tiers.

Art. 2 - Comment acquérir le programme d'installation

1. Pour pouvoir utiliser le Produit, l'utilisateur doit exécuter sur ses Appareils un programme d'installation qui copie l'application et, en général, le contenu audio.

2. L'utilisateur peut acquérir le programme d'installation en utilisant l'une des méthodes suivantes, à titre d'exemple, mais sans s'y limiter :

a) en achetant le Produit en ligne sur le site Internet d'IK Multimedia (https://www.ikmultimedia.com/products) ou auprès de revendeurs tiers autorisés par le concédant ;
b) en achetant un support physique auprès d'un détaillant autorisé dans le magasin (par la livraison d'un support de bus série universel sous la forme d'USB) ;
c) en tant que partie d'un logiciel tiers qui inclut également le produit en vertu d'un accord commercial entre le concédant et la société détentrice des droits d'auteur ;
d) en le téléchargeant gratuitement à partir de l'espace utilisateur du concédant (https://www.ikmultimedia.com/userarea), soit parce qu'il est offert en cadeau lors de l'achat d'un produit matériel IK Multimedia, soit parce qu'il est mis gratuitement à la disposition de partenaires ou d'artistes par le concédant : dans ce cas, il s'agit de licences NFR (Not for resale) qui, bien qu'ayant toutes les caractéristiques des licences d'utilisation ordinaires, ne permettent pas d'accumuler des points de fidélité et ne donnent pas droit à des réductions pour l'achat de nouvelles versions (upgrades ou crossgrades) par l'utilisateur ;
e) mises à disposition par le concédant (ou des tiers autorisés) à des fins promotionnelles ou de démonstration, visant à permettre à l'acheteur/utilisateur potentiel d'essayer le produit : il s'agit dans ce cas de licences non destinées à la vente et non transférables DEMO (licence d'utilisation à des fins de démonstration) pour une durée limitée (voir Art. 3 Durée).

3. Indépendamment du mode d'acquisition du programme d'installation et du type de licence d'utilisation, l'utilisateur accepte le présent EULA en tant qu'accord contraignant entre les parties.

4. Le concédant se réserve le droit, pendant toute la durée de l'octroi de la licence, de modifier, de mettre à jour ou de remplacer le présent CLUF ou toute partie de celui-ci, sans exception.

5. L'utilisateur est tenu de vérifier et d'accepter (ou de ne pas accepter) les nouveaux termes et conditions, étant donné que seule l'acceptation du présent CLUF permet l'utilisation du produit.

Art. 3 - Durée de la licence

1. La durée de la licence d'utilisation dépend du type de licence choisi par l'utilisateur, à savoir :

a) Licence de 30 ans : Licence de trente ans : en achetant la licence d'utilisation de trente ans, l'utilisateur, moyennant un paiement forfaitaire, a le droit d'utiliser le produit conformément à l'article 1 ci-dessus pendant toute la période mentionnée. La même durée s'applique au produit qui fait l'objet d'une licence d'utilisation NFR.

Toute extension temporelle de la licence d'utilisation doit en tout état de cause faire l'objet d'un accord exprès avec le donneur de licence.

b) Licence d'abonnement périodique : par l'achat d'une licence d'abonnement périodique, l'utilisateur, moyennant un paiement différé ou forfaitaire, a le droit d'utiliser le produit conformément à l'article 1, comme indiqué ci-dessus, pendant la période limitée spécifiquement sélectionnée dans le profil d'abonnement acheté par l'utilisateur, qui, selon le cas, peut être d'une durée mensuelle ou annuelle (ou, dans tous les cas, se référer à la période différente spécifiquement prévue dans les plans d'abonnement périodique qui seront éventuellement mis à jour par le concédant de licence).

L'utilisation du produit avec une licence d'abonnement périodique nécessite que l'ordinateur sur lequel il est autorisé soit connecté à Internet et en mesure de communiquer avec les serveurs d'IK Multimedia, afin d'effectuer un contrôle d'autorisation pour confirmer que l'abonnement est toujours actif. L'utilisateur peut utiliser le produit hors ligne pendant 3 jours au maximum avant qu'un nouveau contrôle d'autorisation ne soit nécessaire. Si le produit n'est pas en mesure de communiquer avec les serveurs de IK Multimedia pendant une période de plus de 3 jours, la fonctionnalité du produit sera révoquée ou limitée jusqu'à ce que la communication avec le serveur soit rétablie.

c) Licence de démonstration : accordée gratuitement pour une période d'essai limitée à dix (10) jours à des fins de démonstration et de promotion uniquement. Après cette période, le concédant se réserve le droit de limiter et/ou de révoquer tout ou partie de l'utilisation et des fonctionnalités du produit.

2. Les droits d'utilisation de la licence prennent effet le jour suivant la date à laquelle l'achat a été effectué ou le produit mis à la disposition de l'utilisateur, c'est-à-dire le jour où le concédant ou ses distributeurs agréés ont mis le programme d'installation à la disposition de l'utilisateur de la manière et dans les conditions prévues à l'article 2, indépendamment de l'installation effective du produit et de la date à laquelle le produit a été mis à la disposition de l'utilisateur. 2, indépendamment de l'installation effective du logiciel par l'utilisateur (ci-après la « date d'entrée en vigueur »).

Art. 4 - Enregistrement et autorisation du profil de l'utilisateur

1. Quel que soit le type de licence achetée ou accordée, à l'exception de la « Licence DEMO », l'utilisateur est informé et accepte que l'utilisation du produit est subordonnée à l'accomplissement de la procédure d'enregistrement et d'autorisation par le concédant (ou ses distributeurs et vendeurs agréés).

2. La procédure d'enregistrement et d'autorisation doit être effectuée par l'utilisateur en accédant au site web du concédant (https://www.ikmultimedia.com/userarea/) et est décrite dans le logiciel dans la documentation sous la rubrique Manuel de l'utilisateur.

3. L'utilisateur, sous sa propre responsabilité civile et pénale, certifie que les données saisies lors de l'enregistrement du profil d'utilisateur (identité numérique) sont conformes aux données de l'utilisateur (identité réelle).

4. Les données d'identification de l'utilisateur recueillies par le concédant seront utilisées aux fins de l'exécution du contrat et seront traitées aux fins et de la manière décrites en détail dans la section « Informations sur le traitement des données à caractère personnel » disponible sur le site web du concédant (https://www.ikmultimedia.com/legal/index.php?R=privacy&PSEL=privacy).

5. IK Multimedia Production S.r.l. se réserve le droit, à sa seule discrétion, de refuser l'activation du profil de l'utilisateur dans les cas suivants, qui ne sont pas exhaustifs :

- informations personnelles incomplètes ou contradictoires ;
- insertion de données manifestement incohérentes ;
- suspicion concernant l'âge mineur de l'utilisateur ;
- violation par l'utilisateur, y compris dans le passé, du EULA du concédant.

Art. 5 - Limites d'installation

1. L'octroi d'une licence d'utilisation du produit confère un droit d'utilisation individuel associé au profil de l'utilisateur enregistré, la règle générale pouvant être résumée comme suit : « À chaque utilisateur correspond une licence d'utilisation », qui correspond à un numéro de série personnel de l'utilisateur.

2. Le produit, ainsi que ses versions antérieures pour le même système d'exploitation, peut être installé sur un nombre maximum de trois (3) appareils, à condition que

- les Appareils appartiennent au licencié ou sont en sa possession matérielle et légale ;
- le produit ne soit pas utilisé simultanément sur plus d'un appareil par des utilisateurs finaux différents ;
- l'utilisateur, avant de céder ou de transférer à des tiers, pour quelque raison que ce soit, des droits sur les appareils sur lesquels le produit est installé, doit s'assurer qu'il a désinstallé chacun de ses composants, afin de ne pas céder illégalement à des tiers les droits d'utilisation qui en résultent.

3. L'utilisateur a le droit de stocker ou d'installer une copie du produit dans un dispositif de stockage tel qu'un serveur de réseau, qui n'est utilisé que pour installer et/ou activer le produit dans d'autres dispositifs sur un réseau interne ; toutefois, dans ce cas, l'utilisateur est tenu d'acheter une licence multiple pour chaque utilisateur final du produit par le dispositif de stockage partagé.

4. La violation des limitations susmentionnées mises en œuvre de quelque manière que ce soit autorise le concédant à résilier le contrat de licence d'utilisation et, dans tous les cas, à exiger le paiement du montant correspondant au nombre effectif d'utilisateurs finaux conformément à la règle « un utilisateur, une licence ».

Art. 6 - Conditions particulières de l'abonnement au périodique

1. Si l'utilisateur a opté pour l'achat de la licence par le biais d'un abonnement périodique, pour une période limitée dont la durée dépend du choix effectué par l'utilisateur au moment de l'achat, les droits de l'utilisateur sur la licence d'utilisation du produit cessent immédiatement et sans délai à la date d'expiration de la période d'abonnement.

2. L'utilisateur est spécifiquement informé qu'à l'expiration de la période d'abonnement, l'utilisateur ne conserve aucun droit d'utilisation du logiciel, y compris la dernière version publiée avant l'expiration, et que le concédant ne procède à aucun archivage du contenu développé par l'utilisateur dans le cadre de son utilisation, de sorte que l'utilisateur est seul responsable de la sauvegarde et de l'archivage du contenu sur ses appareils avant la date de résiliation de la période d'abonnement.

3. L'abonnement périodique est valable pour la durée spécifiée dans le profil d'abonnement et est automatiquement renouvelé à l'expiration de l'abonnement pour une période égale.

4. L'abonnement périodique est renouvelé le même jour que la date calendaire de l'achat initial. Si l'abonnement commence à une date qui n'est pas comprise dans le mois de renouvellement, la période se termine le dernier jour du mois suivant, et la date initiale est rétablie la prochaine fois que cette date se présente. Par exemple, si un abonnement mensuel commence le 30 janvier, la prochaine date de renouvellement sera le 28 février (ou le 29 février en cas d'année bissextile), puis le 30 mars.

5. Si l'utilisateur ne souhaite pas renouveler l'abonnement, il lui incombe de donner un préavis exprès de résiliation au concédant par le biais d'une procédure ad hoc entièrement en ligne disponible à l'adresse suivante : https://www.ikmultimedia.com/userarea, en respectant le délai de préavis de 24 heures avant le renouvellement périodique, en fonction de la durée de l'abonnement.

6. Lors de l'achat de l'abonnement périodique, l'utilisateur peut choisir entre plusieurs méthodes de paiement sécurisées : compte bancaire (débit direct), carte de crédit/débit ou services de tiers dédiés.

7. Lorsque le mode de paiement choisi par l'utilisateur prévoit un service et/ou une gestion et/ou une intermédiation par des tiers, l'utilisateur est tenu de respecter les conditions qui y sont énoncées, à l'exclusion de toute responsabilité du concédant dans la conclusion et la gestion de la relation contractuelle avec les tiers.

8. Le paiement de la redevance périodique sera facturé à l'utilisateur à la date d'échéance de la facture émise, de la manière choisie par l'utilisateur au moment de l'achat de la licence d'abonnement.

9. L'utilisateur s'engage à modifier et à mettre à jour sans délai, dans son espace utilisateur sur le site web du concédant, toutes les modifications apportées, sans exception, qui modifient les données et le mode de paiement déclarés au moment de l'achat.

10. Si l'utilisateur ne paie pas les redevances périodiques dans les délais impartis, le Concédant est en droit de suspendre le profil de l'Utilisateur à titre préventif.

11. Si trois (3) jours se sont écoulés sans que l'utilisateur ait régularisé sa situation d'endettement, le concédant est en droit de résilier unilatéralement le contrat de licence sans autre avis, sans préjudice du recouvrement forcé de la dette.

Art. 7 - Bibliothèque de contenu musical (bibliothèque de sons) Conditions spéciales de licence

1. Le produit peut contenir une « bibliothèque de contenu musical », des sons ou des échantillons audio (sons et échantillons) créés par des musiciens et des experts, ou des professionnels du son.

2. Le concédant met la « bibliothèque de contenu musical » à la disposition de l'utilisateur à des fins commerciales et non commerciales pour la production audio musicale, les représentations publiques, la radiodiffusion et autres utilisations similaires, en tant que composante du produit, en vertu d'un accord légal et contraignant avec les détenteurs des droits d'auteur.

3. L'utilisateur est informé et accepte par les présentes que la redistribution du produit et, en particulier, de la « bibliothèque de contenu musical » et de ses dérivés, est strictement interdite sous quelque forme que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, le rééchantillonnage, le mixage, le filtrage, le traitement, l'isolation ou l'incorporation dans tout logiciel ou matériel.

4. Les sons/échantillons audio contenus dans le produit ne peuvent être modifiés et revendus en tant que nouveaux échantillons audio dans de nouvelles bibliothèques de sons ou « sur une base autonome », c'est-à-dire « un seul échantillon non inclus dans une bibliothèque », de quelque type ou nature que ce soit.

5. L'utilisateur est informé et accepte que les conditions de licence particulières de la « bibliothèque de contenu musical » exprimées ici constituent une partie intégrante et substantielle du présent EULA.

Art. 8 - Interdictions expresses d'utilisation adressées à l'utilisateur

1. L'utilisateur n'est pas autorisé, directement ou indirectement, à :

a) vendre, louer, donner en crédit-bail, concéder une licence ou une sous-licence, distribuer, commercialiser, exploiter de toute autre manière le produit ou l'un de ses composants, à des fins commerciales ou à titre gratuit ;
b) remanier, décompiler, désassembler, adapter, reproduire le produit, en tout ou en partie ;
c) créer, utiliser et/ou distribuer des programmes informatiques tels que « crack “, ” keygen “ ou autres programmes de ” triche “ ou de ” piratage » ou des applications logicielles pour ce produit ;
d) supprimer, modifier, désactiver ou contourner toute indication de droit d'auteur ou de marque ou toute autre information commerciale concernant l'origine du produit ;
e) transférer à des tiers et/ou exporter la licence pour quelque raison que ce soit (sans préjudice de la section 9 ci-dessous) ;
f) utiliser le programme en violation des droits d'auteur et/ou des droits de propriété intellectuelle réservés par les lois et règlements nationaux et internationaux à des tiers ;
g) utiliser le programme en violation des règles et réglementations civiles, pénales et administratives, y compris celles du lieu d'activité ou de résidence de l'utilisateur ;
h) utiliser le programme en causant des dommages contractuels ou non contractuels à des tiers ;
i) violer les conditions de licence de la « bibliothèque de contenus musicaux » visée à l'article 7 ci-dessus.

2. Toute violation des interdictions susmentionnées commise par l`utilisateur autorise le concédant à résilier immédiatement et sans délai le contrat de licence d`utilisateur pour cause de violation, sans obligation de remboursement de la contrepartie.

3. En tout état de cause, l'utilisateur sera tenu responsable et indemnisera le concédant de toutes les réclamations, procédures et litiges pour lesquels le concédant est tenu responsable à la suite d'une négligence, d'une omission, d'une violation ou d'une infraction, quelle que soit la manière dont elle a été commise, causée par l'acte délibéré et/ou coupable de l'utilisateur lors de l'utilisation du produit.

Art. 9 - Licence d'utilisation permettant le transfert à des tiers

1. Compte tenu de l'interdiction générale de céder la licence d'utilisation à des tiers à titre onéreux ou gratuit, le concédant peut, en vertu d'une option d'achat expresse, accorder au licencié l'achat d'une « licence d'utilisation transférable » en accédant directement au site web du concédant : https://www.ikmultimedia.com/products/index.php?R=SHOPSEARCH&Q=Credit.

2. Chaque « licence d'utilisation transférable » achetée ne peut être utilisée qu'une seule fois pour transférer la licence d'un seul produit.

3. Dans ce cas, l'utilisateur ne peut transférer et/ou mettre le produit à la disposition de tiers que dans les conditions suivantes :

a) le produit doit être transféré en tant qu'original avec tous les supports et les licences et tout ce qui s'y rapporte ;
b) l'utilisateur qui transfère la licence d'utilisation à un autre utilisateur ne doit conserver aucune copie du produit ;
c) si le produit fait partie d'un ensemble de logiciels (bundle), il ne peut être transféré séparément et/ou modifié de quelque manière que ce soit ;
d) si le produit fait partie d'un ensemble de logiciels et de matériel IK Multimedia, seul le matériel peut être transféré et la licence d'utilisation peut être qualifiée de NFR en vertu de l'accord.

4. Le concédant se réserve le droit, à sa seule discrétion, de :

a) supprimer ou effacer le numéro de série de l'utilisateur requis pour l'enregistrement si celui-ci a été acquis de manière frauduleuse ou illégale ;
b) interdire le transfert du numéro de série requis pour l'enregistrement avant l'expiration d'un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la commande du numéro de série faisant référence à la « licence d'utilisateur transférable ».

Art. 10 - Dispositifs de l'utilisateur et contenu généré

1. Le produit est installé sur des appareils appartenant à l'utilisateur ou autrement à sa disposition, qui est seul responsable de la fonctionnalité, de la mise à jour, de la protection de la sécurité et de la fonctionnalité des appareils.

2. Le produit ne peut être installé que sur les systèmes d'exploitation pour lesquels il a été conçu et qui sont décrits dans le logiciel dans la documentation sous le titre Manuel de l'utilisateur.

3. L'utilisateur est seul responsable de l'utilisation, du stockage et de la conservation du contenu qu'il génère, en particulier lorsque la génération du contenu cause un préjudice ou porte atteinte aux droits de tiers.

4. En tout état de cause, l'utilisateur sera tenu responsable et dégagera le concédant de toute réclamation, pétition, litige pour lequel le concédant est tenu responsable à la suite d'une négligence, d'une omission, d'une violation, d'un délit, quelle qu'en soit la configuration, qui sont déterminés par l'acte volontaire et/ou négligent de l'utilisateur dans la génération de contenu.

Art. 11 - Garanties et limitation de la responsabilité du donneur de licence

1. Le concédant garantit à l'utilisateur que les supports numériques ou physiques sur lesquels le produit est enregistré contiennent la copie du logiciel achetée ou mise à la disposition de l'utilisateur avec tous ses composants, accessoires et documentation tels que décrits dans le manuel d'utilisation, qu'ils sont exempts de défauts et, en tout état de cause, qu'ils conviennent à l'utilisation prévue.

2. Le concédant garantit, dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'entrée en vigueur telle que définie à l'article 3.2 ci-dessus, la conformité du produit, avec les exclusions suivantes dans les termes « ne garantit pas » :

a) que les opérations du programme peuvent être effectuées sans interruption ou que tout défaut peut être corrigé ;
b) que le produit soit considéré par l'utilisateur comme inadapté à ses besoins personnels, étant donné que le logiciel n'est pas développé « sur mesure » mais est destiné à une utilisation de masse ;
c) les défauts et défaillances résultant d'une utilisation impropre ou s'écartant de la normale, imputables à l'utilisateur ou à l'appareil de l'utilisateur ;
d) tout dommage résultant de la perte de contenu développé par l'utilisateur, dont le stockage n'est nullement garanti par le produit ;
e) que le produit fonctionne sur le(s) appareil(s) de l'utilisateur ou que la fonctionnalité du produit n'est pas affectée par les mises à jour effectuées par l'utilisateur sur son matériel, son système d'exploitation ou les logiciels de tiers utilisés par l'utilisateur.

En tout état de cause, le manuel d'utilisation est le seul document juridiquement contraignant pour le concédant et, par conséquent, les accords verbaux, les présentations, le matériel publicitaire, les échanges de courriers électroniques, etc. entre l'utilisateur et les distributeurs, les vendeurs, les agents et tout autre personnel ayant servi d'intermédiaire pour l'achat du produit ne sont pas pertinents.

3. Toute vérification de l'efficacité du produit doit être effectuée exclusivement à l'aide des procédures de contrôle élaborées par le concédant.

4. Pour bénéficier de la garantie dans les conditions décrites ci-dessus, il appartient à l'utilisateur de contacter IK Multimedia par l'intermédiaire de la rubrique appropriée du site Internet "contactez-nous" https://www.ikmultimedia.com/contact-us/.

5. Le concédant et ses distributeurs et partenaires, dans un délai raisonnable, ne dépassant en aucun cas quinze (15) jours, donneront suite à la demande de garantie en réparant ou en remplaçant le produit ou en remboursant le prix d'achat, si celui-ci a été encouru par l'utilisateur, dans un délai raisonnable en fonction de la complexité et/ou du caractère onéreux de la demande de garantie.

6. À l'exception des clauses susmentionnées, le concédant n'assume aucune autre obligation et ne donne aucune autre garantie que celles énoncées dans le présent document et ne peut en aucun cas être tenu responsable de tout dommage lié ou résultant de tout défaut de qualité, d'adéquation, d'utilisation, de défaut d'utilisation ou de facilité d'utilisation du produit.

7. L'utilisateur perd toute garantie s'il modifie, intègre ou intervient d'une autre manière dans le logiciel, ou s'il utilise le produit d'une manière non conforme aux instructions ou sur des processeurs autres que ceux autorisés, ou s'il viole d'une autre manière les obligations qui lui incombent en vertu du présent EULA.

8. Le concédant n'est pas responsable des dommages, directs et/ou indirects, contractuels ou non contractuels, qui peuvent résulter de l'utilisation du produit ou qui peuvent y être liés, tels que, mais sans s'y limiter, tout manque à gagner, perte, interruption d'activité, perte d'informations et/ou de données, tout défaut et/ou dommage dans le processeur et/ou les appareils sur lesquels le produit est installé et/ou dans le contenu traité par l'utilisateur, et/ou les défauts et/ou dommages résultant de l'utilisation de ces appareils qui restent aux risques exclusifs de l'utilisateur.

9. En tout état de cause, toute demande de dommages-intérêts de la part de l'utilisateur ne peut en aucun cas dépasser le montant du prix d'achat de la licence, dans la mesure où il a été encouru par l'utilisateur.

Art. 12 - Mises à jour et nouvelles versions du service d'assistance aux utilisateurs

1. Pendant toute la durée définie à l'article 3 ci-dessus, l'utilisateur peut obtenir une assistance technique auprès du concédant en accédant à la section du site web https://www.ikmultimedia.com/contact-us/.

2. Le produit est fourni « en l'état » et « tel que disponible » à la date d'entrée en vigueur, sans que le concédant ne soit tenu de fournir des « mises à jour » et/ou des « nouvelles versions du logiciel ».

3. L'utilisateur s'engage à télécharger indépendamment ces « mises à jour » à partir de son espace utilisateur - si elles sont disponibles - en utilisant toujours la dernière version du produit IK Multimedia.

4. Le concédant peut modifier le produit à sa seule discrétion, pour quelque raison que ce soit et à tout moment ; il peut notamment ajouter, soustraire, remplacer des fonctionnalités, mettre à jour, corriger le produit, soit pour des raisons techniques, soit pour effectuer des opérations de maintenance et/ou de configuration afin d'améliorer et/ou d'optimiser le produit.

5. Le concédant peut, à sa discrétion, publier une nouvelle version du programme « upgrade » ou « crossgrade », ainsi marquée ou autrement identifiée par IK Multimedia (nouvelle version du produit mise à la disposition de l'utilisateur à un prix réduit). Cette version peut être utilisée par l'utilisateur uniquement et exclusivement si l'utilisateur est un licencié légitime d'une version précédente du produit, à l'exception des versions NFR comme indiqué dans l'article. 2.2.

6. Le produit marqué ou autrement identifié par le concédant de licence comme étant une « mise à niveau » ou une « mise à niveau croisée » remplace, échange ou augmente le produit acheté ou mis à disposition à la date d'entrée en vigueur.

7. L'utilisateur ne peut utiliser le produit résultant de la mise à jour et/ou des nouvelles versions (mise à niveau ou mise à niveau croisée) que conformément aux conditions du présent CLUF.

8. Si le produit est une mise à niveau ou une mise à niveau croisée d'un composant d'un ensemble de programmes logiciels (bundle), il ne peut être utilisé et transféré qu'en tant que partie de l'ensemble et ne peut être séparé par une utilisation sur plus d'un appareil.

Art. 13 - Rétractation unilatérale par l'utilisateur

1. La non-acceptation du présent EULA équivaut à l'exercice du droit de rétractation unilatéral de l'utilisateur à l'égard du contrat de licence.

2. L'utilisateur a également le droit de résilier unilatéralement le contrat de licence si, pour des raisons techniques, il existe des problèmes d'incompatibilité avec le produit, qui ne permettent pas son installation, à condition que ces problèmes :

a) ne soient pas imputables à l'utilisateur ;
b) existent à la date d'entrée en vigueur
c) ne peuvent être résolus par l'assistance technique du concédant.

3. L'utilisateur s'engage sans délai et en tout état de cause dans un délai de trois (3) jours à compter de la date d'entrée en vigueur à restituer au concédant (ou à ses distributeurs ou autres vendeurs autorisés auprès desquels il a acheté ou obtenu de toute autre manière la licence d'utilisation du produit) tous les supports physiques en sa possession.

4. Le concédant ou les autres parties autorisées, après avoir vérifié l'intégrité du support, annuleront le numéro de série de l'utilisateur et lui rembourseront directement le montant total de l'achat dans un délai de 30 jours à compter de la date de retour.

Art. 14 - Propriété intellectuelle du logiciel

1. Le logiciel et tous les droits qui en découlent sont réservés à IK Multimedia Production S.r.l.

2. Le logiciel et son utilisation sont soumis aux lois nationales et internationales protégeant les droits d'auteur et la propriété intellectuelle.

3. L'utilisateur n'acquiert aucun droit de propriété sur le logiciel, à l'exception des droits d'utilisation limités définis dans le présent EULA.

4. IK Multimedia Production S.r.l. se réserve toutes les actions et demandes de dommages et intérêts à l'encontre de l'utilisateur ou des tiers qui enfreignent les droits du concédant.

Art. 15 - Validité de l'accord de licence de l'utilisateur final - Dénonciation

1. Si un tribunal compétent ou une autorité compétente détermine qu'une disposition du présent EULA est invalide, illégale ou inapplicable, cette disposition ou une partie de celle-ci sera considérée comme inapplicable.

2. Dans ce cas, toutes les autres dispositions du présent EULA ou les parties de celles-ci qui ne sont pas affectées par l'invalidité restent néanmoins valables et applicables entre les parties.

Art. 16 - Droit applicable

1. Si le produit a été acheté en Italie, l'interprétation, l'exécution et le règlement des litiges sont régis par la loi italienne et la compétence est attribuée exclusivement au tribunal de Modène, sans préjudice de la compétence du tribunal du consommateur, lorsque l'utilisateur est une personne physique agissant à des fins non liées à l'activité entrepreneuriale, commerciale, artisanale ou professionnelle exercée.

2. Si le logiciel a été acheté dans un autre pays, le présent contrat est régi par les lois en vigueur dans ce pays.

Dernière mise à jour le 20 septembre 2023.